

**Sud éducation Hérault**

23 rue Lakanal
34 090 Montpellier
Tel : 04.67.02.10.32
Mail : syndicat@sudeducation34.org
<http://sudeducation34.org>

Sud éducation Gard/Lozère

6 rue Porte d'Alès
30 000 Nîmes
Tel : 04.66.36.25.70
Mail : sudeducation.gard@ouvaton.org
<http://sudeducationgard.ouvaton.org/>

Sud éducation PO/Aude

4 bis avenue Marcellin Albert
66 000 Perpignan
Tel : 06.84.89.01.17
Mail : 66-11@sudeducation.org
<http://www.sudeducation66.org/>

DÉCLARATION DE**SUD ÉDUCATION LANGUEDOC-ROUSSILLON****AU CAEN DU 17 SEPTEMBRE 2019****STOP AUX ATTAQUES CONTRE
LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**

Madame la Rectrice,

L'année scolaire 2018-2019 s'est achevée sur une mobilisation d'une ampleur inédite dans l'éducation, autour de la grève des examens et de la rétention de notes. Elle a été le point d'orgue d'une mobilisation tout au long de l'année scolaire : contre la réforme du lycée professionnel en septembre, contre les réformes des lycées et Parcoursup en hiver, et bien sûr la mobilisation massive, en particulier dans le premier degré, contre la loi Blanquer au printemps.

Nous tenons à rappeler ici que le Ministre et le gouvernement sont les seuls responsables des conditions déplorables dans lesquelles s'est déroulé le baccalauréat 2019. La violence de leur politique sociale, la baisse des moyens dans l'éducation, les réformes délétères, la répression et le mépris n'ont laissé d'autres choix aux personnels de l'éducation que de résister par la grève à la destruction du service public d'éducation. La manière dont s'est déroulée la publication des résultats du baccalauréat est inacceptable. Le profond mépris du ministre pour le travail des personnels a été affiché au grand jour. Il est maintenant clair que le ministre et le gouvernement ne reculeront devant rien pour imposer leurs réformes de destruction de l'école publique.

Des conditions de rentrée dégradées

Les conditions de rentrée sont, cette année encore, déplorables notamment pour les raisons suivantes :

- la suppression de 3550 postes se fera largement ressentir dans l'organisation des services, qu'il s'agisse des enseignant-e-s ou des administratifs-ve-s ;
- l'imposition de la deuxième HSA obligatoire et de la formation obligatoire pendant les congés scolaires, qui alourdiront encore la charge de travail ;
- la mise en œuvre des réformes des lycées : les emplois du temps, que ce soit en lycée

- professionnel ou en lycée général et technologique, sont dans de nombreux endroits catastrophiques ; ils pèsent sur nos conditions de travail et la vie personnelle et familiale ;
- les postes non pourvus : le ministère est directement responsable du manque d'attractivité du métier d'enseignant-e (bas salaires, autoritarisme, conditions de travail dégradées), et 1400 postes sont aujourd'hui non pourvus par la session 2019 des concours (en plus des 3550 suppressions) : ce seront autant de stagiaires de moins et de précaires en plus.
 - la mise en œuvre des PIAL, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés, qui en mutualisant les affectations d'AESH (accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap), précariseront encore davantage ces personnels et dégraderont l'exercice leurs missions ;
 - le financement des écoles maternelles privées via l'obligation de scolarité dès 3 ans, alors même que 400 écoles rurales vont fermer ;
 - la surenchère réactionnaire et nationaliste à l'œuvre avec l'obligation d'afficher les drapeaux et les paroles de l'hymne national en classe.
 - la mise en œuvre des "cités éducatives" qui consistent à mettre en réseaux des écoles autour d'un collège dont le ou la chef-fe d'établissement sera responsable du fonctionnement et de l'enveloppe budgétaire. Le ministre réintroduit ainsi sans le dire les établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) contre lesquels les personnels du premier degré se sont fortement mobilisés l'année dernière.
 - indigence de la médecine de prévention et de l'accompagnement des personnels en souffrance ou disposant de RQTH.

Ces conditions de travail dégradées nous préoccupent d'autant plus que nous constatons le niveau de souffrance déjà existant chez les personnels de notre académie. Il est indispensable que l'institution prenne ses responsabilités vis-à-vis de l'état de santé des personnels, notamment dans les cas de suicide. Ainsi, l'audit interne prévu au Lycée Jean Moulin de Béziers, à la suite des deux nouveaux suicides qui ont eu lieu l'année dernière, ne nous apparaît pas satisfaisant. C'est au CHSCT académique de s'emparer de cette question, comme prévu dans le décret n°82-453 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail. Nous avons également appris avec émotion le suicide de deux collègues de notre académie avant cette rentrée (un professeur des écoles dans le Gard et un enseignant en poste au lycée Mermoz, à Montpellier). Nous considérons qu'une enquête est nécessaire étant donné la proximité de ces suicides avec la rentrée des classes.

Toujours pas de revalorisation salariale

Dans ce contexte chaotique, le ministre de l'Éducation Nationale a fièrement annoncé lors de sa conférence de rentrée, une revalorisation des salaires des enseignant-es titulaires de 300 euros annuels, soit 25 euros bruts par mois. Jean-Michel Blanquer poursuit la manipulation de l'opinion, qui est son principal mode de communication depuis 2017.

En effet, cette « revalorisation » était la carotte des accords PPCR mis en place sous Hollande et devait intervenir en 2017. C'est le gouvernement d'Emmanuel Macron qui a bloqué sa mise en œuvre juste après son accession au pouvoir. Ajoutons que cette revalorisation ne comble même pas l'augmentation du coût de la vie, que le personnel enseignant subit doublement, puisqu'il faut rappeler que le point d'indice est gelé depuis 2010.

Par ailleurs, l'augmentation de la prime REP + illustre la volonté ministérielle de diviser le corps enseignant.

- Tout d'abord, cette prime n'est pas versée à tous les personnels travaillant en REP + : les AED, les AESH qui sont pourtant au plus près des élèves et des difficultés ne bénéficient pas de ladite prime.
- Ensuite, l'écart se creuse avec les collègues hors REP + qui sont de plus en plus déclassés. Pour eux c'est la double peine : des revenus qui ne progressent pas, et dans le 1^{er} degré par exemple, les effets collatéraux du dédoublement CP-CE1 imposé à moyens constants : classes surchargées, doubles niveaux, etc.
- Enfin, c'est une prime : elle ne sera donc pas prise en compte pour le calcul de la retraite.

Il n'y a vraiment pas matière à pavoiser : utiliser l'engagement du gouvernement précédent pour redorer son image auprès de la profession, qui plus est sur une somme ridicule ; et creuser l'écart de revenus entre personnels de l'Éducation Nationale ne permettra pas à Jean-Michel Blanquer de rétablir la confiance et le respect qu'il appelle de ses vœux depuis son arrivée au

ministère, tout en déifiant et méprisant les enseignant-es à chaque fois qu'il en a l'occasion.

Attaques sur les retraites

Concernant, enfin, les attaques sur nos retraites. Comme toutes les réformes des retraites depuis 1993, la nouvelle réforme annoncée est présentée comme inéluctable. Le gouvernement prétend qu'il y a trop d'inactifs, que le déficit ne cesse de se creuser, et que sans réforme le régime de retraite risque de s'effondrer.

Le gouvernement présente l'allongement de la durée de vie comme un problème, dont la solution toute trouvée est le recul de l'âge du départ en retraite ou la baisse des pensions. Pourtant, nous vivons dans un pays où plus de gens travaillent qu'il y a 40 ans et qui produit plus de richesses chaque année.

Le gouvernement présente sa réforme comme un système prétendument « universel », et donc plus juste. Pourtant les hauts salaires bénéficient toujours d'avantages fiscaux qui leur permettent une épargne individuelle et ainsi de compléter leur pension par capitalisation (avantage déjà prévu par la loi PACTE).

Le nouveau système veut passer pour équitable puisqu'un euro cotisé donnerait les mêmes droits pour tou-t-es. Mais si chacun-e pourra connaître ce qu'il-elle cotise, la valeur du point au moment de la liquidation sera, en réalité, différente d'une année sur l'autre, parce que la volonté de maintenir la part de richesse produite consacrée aux pensions devra rester constante (moins de 14 % du PIB) alors que le nombre de retraité-e-s va augmenter.

La prise en compte de la totalité de la carrière dans le calcul de la pension (au lieu des 6 derniers mois dans la Fonction publique ou des 25 meilleures années dans le privé) agravera la situation de celles et ceux qui ont des carrières discontinues (emploi précaire, chômage, temps partiel ...). Les femmes en particulier seront les premières victimes de cette réforme, en raison d'un salaire moyen plus faible sur l'ensemble de la carrière et de périodes non travaillées plus longues.

Dans la Fonction publique, l'intégration promise des primes dans le calcul de la pension pénalise les corps où les primes sont faibles voire quasi inexistantes, comme c'est le cas chez les enseignants-e-s (en particulier du premier degré). L'injustice est si flagrante qu'Emmanuel Macron lui-même a jugé utile de préciser qu'il y aurait des ajustements dans la prise en compte de leurs salaires (par la création nouvelles primes notamment). Il s'agit bien de déminer à l'avance ce sujet explosif.

Peu importe l'âge de départ autorisé (62, 64 ou plus), car il s'agirait de rester à "l'équilibre" : l'objectif du patronat est dans tous les cas de réduire les pensions pour que la solidarité lui coûte moins cher !

Pour une retraite plus juste SUD éducation revendique :

- 37,5 années de cotisations pour toutes et tous, public comme privé, et départ en retraite possible dans tous les cas à 60 ans à taux plein
- Un taux de remplacement net de 75% pour toutes et tous les pensionné-e-s
- Des emplois stables à temps complet, à la place de toutes les formes d'emplois précaires, la suppression des exonérations de cotisations accordées au patronat
- Le maintien et amélioration du système par répartition et la suppression de tous les avantages fiscaux et sociaux pour les fonds d'épargne salariale, assurance-vie et autres fonds de pension
- L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite

Sud Éducation fait le constat d'un service public dévasté. Si le gouvernement se défend d'en être à l'origine, c'est bien lui qui est responsable des coups les plus durs contre les services et leurs agent-es pourtant indispensables à une société fraternelle et juste.

C'est pourquoi, pour nos salaires, pour nos droits et pour nos retraites, SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à la grève le 24 septembre.

Les représentants SUD Éducation Languedoc-Roussillon